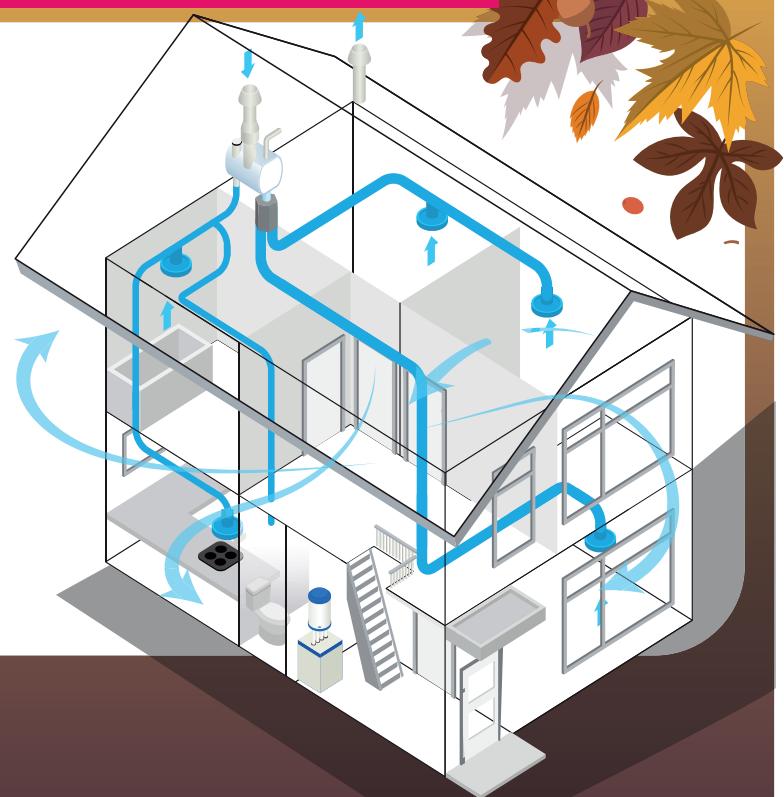




## Vous disposez d'une VMC dans votre logement : quelques **bons gestes à adopter**

La Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) est un dispositif permettant d'optimiser la qualité de l'air dans votre logement, limiter l'humidité, les polluants aériens, renouveler l'air intérieur.

Pour qu'elle puisse fonctionner de manière optimale, un entretien régulier est indispensable et il commence par le nettoyage des bouches d'extraction. La VMC permet une entrée d'air extérieur et ainsi un renouvellement régulier de l'air ambiant du logement.



### Ne bouchez pas votre VMC ni les réglettes de ventilation situées sur les fenêtres ou caissons de volets

Obstruer les bouches d'extraction d'air est à proscrire dans tous les cas. Faute d'une aération suffisante, l'humidité s'installe et des moisissures peuvent apparaître.

### Aérez votre logement régulièrement

### En tant que locataire, vous êtes responsable de cet entretien courant

Ainsi que celui de votre logement pour prolonger la durée de vie des équipements et votre confort.

Les bouches VMC situées dans la cuisine, la salle de bain et les WC s'encaissent : poussières, moisissures, graisses.

Adoptez les bons gestes pour nettoyer votre VMC tous les 3 à 6 mois :

1. déclipser les bouches en les retirant délicatement s'il s'agit de simples grilles, le cas échéant, les nettoyer sans les démonter.
2. nettoyer à l'eau tiède savonneuse
3. bien sécher avant de remettre en place pour éviter l'humidité résiduelle
4. vérifier qu'aucun objet n'obstrue le conduit et que l'aspiration est toujours présente.

# Décorez, illuminez, profitez... mais en toute sécurité !

Les fêtes de fin d'année approchent et, avec elles, l'envie de rendre les logements plus chaleureux grâce aux décos lumineuses. Aussi jolies soient-elles, les guirlandes et autres décos lumineuses peuvent devenir dangereuses. Il est important d'en faire un usage prudent, voici quatre bonnes pratiques à respecter :

## Choisissez du matériel sûr

Avant d'acheter ou de réutiliser une guirlande électrique, vérifiez la présence du **marquage CE** : il garantit que le produit respecte les normes européennes

## Ne laissez pas les guirlandes allumées sans surveillance

Avant de sortir ou d'aller vous coucher, éteignez toujours vos décos lumineuses. Une guirlande oubliée peut rapidement devenir un danger en cas de surchauffe ou de court-circuit.

## Evitez la surchauffe

N'utilisez pas la même prise électrique pour plusieurs appareils.

## N'installez pas de guirlandes lumineuses électriques sur les balcons, façades ou dans les espaces communs extérieurs

Les guirlandes électriques ne sont pas toujours conçues pour résister à la pluie, au vent et au gel. Elles peuvent provoquer des risques de court-circuit ou d'électrocution et constituent aussi une gêne visuelle pour le voisinage.



## Stop aux encombrants dans les espaces partagés

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance de maintenir les parties communes de votre immeuble **propres et dégagées de tout encombrement**.

Nous avons récemment constaté une augmentation du nombre d'objets entreposés dans les espaces communs tels que les poussettes, les vélos, les poubelles, les meubles...

Laisser ces objets dans les parties communes, les paliers ou encore les gaines techniques entraîne une aggravation du risque en cas d'incendie et d'évacuation des locataires.

**Ils ne sont en aucun cas des lieux de stockage !**

Vos affaires personnelles doivent être entreposées chez vous ou dans vos locaux privatifs (cave, garage, grenier...)

**Vos encombrants doivent être déposés IMPÉRATIVEMENT à la déchetterie** : Trouvez la déchetterie la plus proche de chez vous : [sur www.leti.com.fr](http://www.leti.com.fr) ou **Sydom du Jura : 03 84 47 44 41**

En respectant ces règles, vous contribuez à maintenir un environnement propre, sûr et agréable pour tous les résidents de votre immeuble.



Rejoignez-nous sur :



[www.lmpt-coop.fr](http://www.lmpt-coop.fr)

Directeur de la publication : Éric POLI, Directeur Général – Rédaction : Direction Communication & Marketing  
Graphisme : ABM Graphic – Photos : Direction Communication & Marketing – Impression : Corus